

Plus récemment, les capitaux étrangers ont contribué au financement de nouvelles industries, à l'exploitation des mines et des ressources énergétiques et à l'expansion d'industries comme les pâtes et papiers, les fonderies et raffineries de métaux non ferreux, les produits chimiques et le pétrole.

De plus en plus, les capitaux étrangers pénètrent au Canada sous forme d'investissements directs et souvent par le truchement d'une entreprise internationale. Ce genre d'investissement entraîne un certain contrôle étranger pour l'entreprise ainsi financée, mais il lui offre par contre les techniques, les compétences gestionnaires, les services de vente et d'approvisionnement des grandes sociétés internationales.

En se développant, l'économie canadienne a su financer une part croissante de ses besoins en capitaux grâce à ses sources nationales. Si les fonds étrangers sont toujours les bienvenus, le Gouvernement a néanmoins adopté un certain nombre de mesures en vue de seconder et de protéger les intérêts nationaux. Il a imposé des restrictions aux investissements étrangers dans les banques, certaines autres institutions financières et les organes de télécommunication. Il encourage la création de grandes entreprises à propriété canadienne grâce à la Corporation de développement du Canada, et à des mesures fiscales. Au début de mai 1972, le Gouvernement a annoncé une politique d'examen des prises de contrôle étrangères et a soumis un projet de loi à cet égard. Une fois adoptée, cette politique soumettra toute acquisition d'une entreprise canadienne par des étrangers à l'étude et à l'approbation du Gouvernement. A moins qu'il soit démontré que le Canada bénéficiera sensiblement de la prise de contrôle envisagée, le Gouvernement s'y opposera.

Le Canada et les organisations internationales

Comme il est, par tradition, un grand apôtre du multilatéralisme dans les relations commerciales, le Canada a toujours appuyé diverses organisations internationales dans les domaines du commerce et de l'aide. Il joue un rôle actif dans l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Conseil de coopération douanière, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (le Canada a accueilli la conférence de fondation), le Groupe de la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque interaméricaine de développement, la Banque de développement des Antilles et la Banque de développement asiatique.

Si le GATT a été le point de mire de la politique commerciale extérieure du Canada, l'OCDE a joué un rôle important dans l'échange des points de vue et des statistiques et dans l'élaboration de solutions pour une grande variété de problèmes commerciaux, notamment les effets de la libéralisation du commerce, les approvisionnements gouvernementaux, la sauvegarde de l'environnement, l'expansion industrielle et la protection du consommateur.

Le Conseil de coopération douanière, dont le Canada fait partie depuis l'an dernier, servira de tribune pour débattre les problèmes commerciaux suscités par l'administration douanière.